

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 23 octobre 2007 à 20 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

**ORDRE DU JOUR**

1. Comité de concertation Commune – CPAS : Procès-verbal de la séance du 12/06/2007 – Notification
2. Fabrique d'Eglise Sainte Thérèse : 1. Compte exercice 2006 – 2. Modification budgétaire exercice 2007 – 3. Budget exercice 2008 – Approbation
3. Fabrique d'Eglise Saint Médard : 1. Compte exercice 2006 – 2. Budget exercice 2008 – Approbation
4. Finances : SWDE – souscription de parts sociales - Décision
5. Finances : Désaffectation et vente de deux véhicules communaux - Vente de deux autres véhicules désaffectés – Décision
6. Marchés publics : Acquisitions diverses - Décision
7. Aménagement des terrains du Viaduc : Décision de principe
8. Aménagement d'un terrain de football avec revêtement synthétique de 3<sup>ème</sup> génération : Approbation du cahier spécial des charges
9. Travaux publics : Bâtiments scolaires - école du Centre - Décision
10. Travaux publics : Bâtiments scolaires : Aménagement du préau de l'école des Bruyères – Décision de principe et approbation du cahier spécial des charges
11. Travaux publics : Bâtiments scolaires : Remplacement des châssis école des Bruyères – Décision de principe et approbation du cahier spécial des charges
12. Travaux publics : Bibliothèque communale – aménagement de l'extension de la bibliothèque – Décision
13. PCA rue Paul Janson : Projet provisoire – Approbation
14. Home le Douaire : Remplacement du dégraisseur - Décision
15. Collecte des déchets verts : Règlement – Décision
16. Règlements complémentaires sur la police de la circulation routière - Décision
17. Enseignement : Prise en charge de périodes supplémentaires au niveau maternel - Décision
18. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – Décision
19. Proposition de motion communale de soutien à Madame Aung San Suu Kyi et aux démocrates birmans (Campagne « communes pour la Birmanie ») - Décision

En séance, le 02 octobre 2007.

Par le Collège,  
La Secrétaire communale ff,  
L. DEMEURE

Le Bourgmestre,  
PH. TISON